

## 2 Politique

# Élection des membres du Conseil économique, social et environnemental (CESE), hier Un scrutin "libre et transparent"

SM

Libreville/Gabon

**L'ÉLECTION** en vue du renouvellement des membres du Conseil économique, social et environnemental (CESE) s'est déroulée samedi dernier à l'esplanade arrière de la Primature. Un scrutin qui, au final, a satisfait le plus grand nombre de ses acteurs, du fait de son organisation jugée, plutôt "réussie" par ces derniers. Sans doute, au regard de la fluidité, la transparence, la sécurité, la liberté du choix qui ont régné tout au long de ce processus électoral. «C'est une élection libre et transparente que nous avons voulue rigoureuse», s'est réjoui le coordonnateur général de ladite élection Jean-François Obiang. Expliquant que le processus a débuté le 28 mai dernier. La première étape ayant consisté à dérouler le calendrier et passer l'annonce pour le dépôt des candidatures. «Nous avons assis les candidatures, a-t-il précisé, sur la base des nouveaux textes qui sont l'émanation de la phase citoyenne du Dialogue politique et qui introduisent un certain nombre de restrictions». Notamment, poursuit le coordonnateur général, en termes d'an-



Photo : SM

La fluidité d'accès aux urnes.



Photo : SM

Un scrutin salué pour sa transparence.



Photo : SM

Ici les membres d'une association heureux d'être élus au CESE.

cienneté des structures (celles-ci devraient dorénavant être anciennes d'au moins trois ans), et également en termes d'effectivité de leurs activités (elles devraient présenter les

trois derniers rapports correspondant au bilan de leurs activités lors des trois dernières années). Ce sont plus de 300 candidatures (pour le compte de 160 structures associa-

tives) qui ont participé à ce scrutin. 160 structures réparties en trois groupes : le groupe des Organisations non gouvernementales (ONGs) et associations, celui des syndicats des tra-

vailleurs, et des syndicats des professions libérales et des artisans. Le tout, pour 66 places au sein du CESE. Soit 16 places pour le premier groupe cité, 25 pour le deuxième et 25 pour le dernier. À ces 66 conseillers élus, s'ajouteront 18 autres membres représentant les collectivités locales (soit deux représentants par province) et dont l'élection coordonnée par les gouverneurs des provinces, s'est également déroulée ce même samedi dans les neuf provinces de notre pays. De même, 16 autres membres, nommés par décret en Conseil des ministres, au sein du corps des hauts fonctionnaires de l'Etat, viendront compléter la liste afin de constituer les 99 membres que comptera cette institution constitutionnelle.

En attendant, le moins que l'on puisse dire pour ce scrutin qui a mobilisé les composantes de la société civile gabonaise, c'est qu'il ne constitue aucune zone d'ombre, d'un point de vue général. Ce, d'autant que tous les dépouillements étaient publics en présence de tous les candidats. Non sans compter que, à en croire le coordonnateur, rien n'a été laissé au hasard depuis le début du processus. Si bien que, passé la première étape qui aura consisté à l'examen des candidatures, le comité d'organisation avait procédé à un premier affichage, pour permettre aux structures de réclamer ou compléter leurs dossiers respectifs. Puis, les organisateurs avaient procédé à l'affichage des listes définitives qui ouvraient le jeu à l'élection proprement dite.

## La Semaine Tournant décisif

**L'ACTUALITÉ** aura été bien riche au cours de la semaine qui vient de s'écouler. Plusieurs événements et autres faits ont été enregistrés. Parmi ceux-ci, la clôture de la Task force qui a duré un mois et qui a porté sur la situation des finances publiques de notre pays. Son rapport a été remis au chef de l'État Ali Bongo Ondimba. Il comporte des recommandations. La présente chronique sera donc essentiellement consacrée à ces travaux. Bien sûr que d'autres événements auraient pu bénéficier du même privilège. C'est, entre autres, le cas du Conseil des ministres de jeudi sur lequel nous aurons, sans doute, l'occasion de revenir. Et de l'audience que le président de la République, Ali Bongo Ondimba, a accordée au ministre marocain des Affaires étrangères, Sasser Bourita. Ce dernier était porteur d'un message du roi Mohammed VI au numéro un gabonais. Occasion surtout pour les deux hommes d'aborder des questions de coopération bilatérale. Autre fait ayant retenu l'attention : la sortie du vice-président de la République (VPR), Pierre-Claver Maganga Moussavou, dans la commune d'Owendo. Non pas la

visite du pont endommagé d'Owendo-port. Mais plutôt sa réaction face à l'état plus que déplorable des voiries de ladite commune. Sur cette question, le VPR, lui-même ancien maire de Mouila, a souligné, déçu, que "la mairie d'Owendo devrait posséder ses propres engins de terrassement, afin d'entretenir régulièrement les voies de la commune et permettre une meilleure circulation des véhicules et des piétons". Le moins que l'on puisse dire ici, c'est que les voiries d'Owendo offrent un spectacle des plus désolants. Et les autorités municipales semblent afficher une indifférence blâmable en se cachant, systématiquement, derrière le principe de l'unicité des caisses. Celui-ci ne saurait justifier que la mairie laisse la voie pourrir juste à côté des locaux qui abritent ses services, ou à deux mètres de là. Cela depuis plusieurs années, occasionnant des embouteillages monstres, en période scolaire...

Soulignons enfin, la poursuite de l'opération d'enrôlement débutée le 15 juin courant. Une semaine après, on peut dire qu'elle s'effectue tant bien que mal. Malheureusement, de l'avis de certains citoyens, les performances

ne sont pas à la hauteur de leurs attentes. Fait justifié par les quelques manquements techniques rencontrés sur le terrain. Lesquels ont inspiré plusieurs formations politiques à interpeller le ministère de l'Intérieur. C'est le cas du Rassemblement "Héritage et Modernité" (RHM) dont le président, Alexandre Barro Chambrier, a dénoncé la mauvaise organisation. Qu'à cela ne tienne, à l'instar du Parti démocratique gabonais (PDG), de l'Union nationale (UN) et bien d'autres, le RHM a appelé ses militants et sympathisants à aller se faire enrôler...

### De la task force maintenant

À l'initiative du président de la République, Ali Bongo Ondimba, les membres du gouvernement, les directeurs généraux et d'autres acteurs du secteur de la finance, étaient en conclave, un mois durant, dans la zone du Cap-Estérias (commune d'Akanda). Les travaux se sont déroulés sous la direction d'un bureau de coordination, présidé par Roger Owono Mba, un membre du cabinet du chef de l'État. Cette réflexion a porté sur la situation des finances publiques de

notre pays. L'objectif visé était de "dresser un bilan d'ensemble sur l'état de nos finances publiques pour une rationalisation en vue d'optimiser les recettes fiscales et orienter les dépenses vers des secteurs prioritaires. Il était également question d'examiner les réformes à mettre en œuvre à court et moyen termes, afin de permettre à notre pays de s'adapter aux exigences du moment, notamment une orthodoxie financière pour une croissance équitable et durable telle que souhaitée par le numéro un gabonais. Les échanges ont porté sur les recettes fiscales, la masse salariale, la dette, la trésorerie, l'emploi, l'investissement, etc. A noter qu'au terme des travaux, un rapport a été remis au président Ali Bongo Ondimba. Celui-ci porte essentiellement sur des recommandations qui, aux dires des participants, permettront d'actualiser le Plan de relance économique (PRE) et d'élaborer la loi de Finances rectificative 2018. Le chef de l'État, qui a qualifié ce travail de "concret et salutaire", a dit que celui-ci "nous permettra de juger son efficacité dans les jours à venir". En rappelant que son initiative était le fruit d'une conviction selon laquelle,

"notre pays ne pouvait plus continuer avec les problèmes d'ordre structurel et conjoncturel..."

Une chose est certaine : la mise en place des recommandations de cette task force aura forcément des conséquences sur la vie de la nation et partant, celles des populations. Surtout au niveau des agents publics. Puisqu'il s'agira aussi de réduire le train de vie de l'État, dont la masse salariale. De ce point de vue, d'aucuns redoutent des grincements de dents généralisés.

Au regard de la situation actuelle avec les élections législatives qui pointent à l'horizon, il faudra beaucoup de courage au gouvernement pour lancer certaines réformes que l'on peut juger impopulaires. D'où la nécessité de faire montre de pédagogie et expliquer davantage à l'opinion le bien-fondé de telle ou telle autre mesure. Histoire de susciter plus son adhésion. Naturellement, en retour les populations ne manqueront pas d'exiger aux gouvernants le devoir d'exemplarité. Il est donc évident que chaque Gabonais surveillera le train de vie des uns et des autres. Un tournant décisif dans la gouvernance de la chose publique.